DISCOURS

De M. MAXIMIN ISNARD, *Député du Département du Var, prononcé à la Séance du* 29 *Novembre* 1791.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

MESSIEURS,

L'INTÉRÊT, la dignité de la Nation exigent que nous adoptions les mesures proposées par M. Daverhoult, et amendées par le rapporteur du comité diplomatique. Le véritable intérêt national est de raffermir enfin la Constitution sur sa base, de faire cesser l'état d'inquiétude, d'indécision, de dépense, de discrédit, qui mine la France, et rend tous les citoyens malheureux; enfin, de ramener bientôt la tranquillité publique, non pas cette tranquillité éphémère et factice qui n'est, dans le drame de la Révolution, que le repos de l'entr'acte, mais cette tranquillité solide et durable qui ne commence jamais que là où finissent les évènemens.

Or, tout cela ne peut s'obtenir qu'en combattant au plutôt les ennemis qui nous tourmentent. Quand même les émigrés ne songeroient pas à nous attaquer, il suffit qu'ils soient rassemblés d'une manière hostile, et que ce rassemblement nous retienne dans l'état que j'ai dépeint, pour qu'il nous importe de les dissiper par les armes, et de marcher au dénouement. Le projet de décret qui vous est proposé tend à le hâter : il est donc utile sous ce rapport.

Ce n'est pas assez que d'en venir aux prises avec l'ennemi, il faut que toutes nos démarches tendent à

THE NEWBERRY LIBRARY

assurer nos succès ; et le projet de décret de M. Daverhoult se rapporte encore à ce but.

En effet, puisqu'il est démontré qu'il nous faut combattre, n'es-t-il pas de notre intérêt, quels que soient nos ennemis, quelles que soient leurs alliances secrettes, d'entrer dans la lice avec une fierté courageuse ? Tout combattant qui montre de la crainte, rehausse le courage de son adversaire, et s'avoue presque vaincu ; mais celui qui le provoque avec fermeté, en impose à l'ennemi ; et la victoire, compagne du courage, se plaît à le favoriser.

M. Daverhoult nous propose d'inviter le Roi à parler avec autorité à tous les petits Princes d'outre-Rhin, chez qui se forme le rassemblement des émigrés. L'intérêt national commande cette mesure, parce que de deux choses l'une : ou les émigrés ne sont soutenus que par les Princes qui leur donnent asyle, ou bien d'autres Puissances du premier ordre sont décidées à nous faire la guerre. Dans le premier cas, le parti que nous avons à combattre est si foible, qu'il convient d'exiger impérativement la dispersion des émigrés. Dans le second cas, la mesure proposée est encore convenable, parce que la fermeté de nos résolutions contribuera à nous faire bientôt connoître toutes les Puissances que nous aurons à combattre ; ce qui sera plus avantageux que de les laisser paisiblement exécuter le plan qu'elles méditent, et faire jouer leur mine dans le moment fatal marqué par leur politique... Et qu'on ne me dise pas qu'en réclamant avec fermeté, des Princes étrangers, ce qu'exige le droit des gens, nous pouvons par cette conduite indisposer tout le Corps germanique, et provoquer l'agression des Puissances supérieures. Non, Messieurs, ce que nous demandons, étant juste, ne changera rien aux résolutions des autres gouvernemens ; ces resolutions sont indépendantes du décret que vous allez porter ; c'est l'intérêt et la politique qui les a inspirées, parce que ce sont ces ressorts qui font tout mouvoir dans les

cours. Tout prince qui sera persuadé qu'il lui convient de vous faire la guerre, vous la fera : les prétextes ne manquent jamais aux rois qui veulent combattre : notre révolution leur en fourniroit mille. Notre démarche, loin de faire déclarer les grandes Puissances contre nous, sera propre à les déterminer à la neutralité : et peut-être, telle qui médite de nous combattre, parce qu'elle croit que nous ne pouvons pas nous défendre, fera des réflexions nouvelles lorsqu'elle verra que nous osons attaquer. C'est ainsi que, sous tous les rapports, la mesure proposée me paroît utile ; mais si elle est conseillée par l'intérêt public, elle est commandée par ce que nous devons à la dignité de la Nation.

Le Français est devenu le peuple le plus marquant de l'univers : il faut que sa conduite réponde à sa nouvelle destinée. Esclave, il fut intrépide et grand ; libre, seroit-il foible et timide ! Sous Louis XIV, le plus fier des despotes, il lutta avec avantage contre une partie de l'Europe : aujourd'hui que ses bras sont déchaînés, craindroit-il l'Europe entière !

Traiter tous les peuples en frères, respecter leur repos, mais exiger d'eux les mêmes égards ; ne faire aucune insulte, mais n'en souffrir et n'en pardonner aucune ; ne tirer le glaive qu'à la voix de la justice, mais ne le renfermer qu'au champ de la victoire ; renoncer à toute conquête, mais vaincre quiconque voudroit le conquérir ; fidèle dans ses engagemens, mais forçant les autres à remplir les leurs ; généreux, magnanime dans toutes ses actions, mais terrible dans ses justes vengeances ; enfin, toujours prêt à combattre, à mourir, à disparoître même tout entier du globe plutôt que de se laisser remettre aux fers : voilà, je crois, quel doit être le caractère du Français devenu libre. Ce peuple se couvriroit d'une honte ineffaçable, si son premier pas dans la brillante carrière que je vois s'ouvrir devant lui, étoit marqué par la lâcheté ; je voudrois que ce pas fût tel, qu'il étonnât les nations, leur donnât la plus sublime

idée de l'énergie de notre caractère, leur imprimât un long souvenir, consolidât à jamais la Révolution, et fît époque dans l'histoire... Et ne croyez pas, Messieurs, que notre position du moment s'oppose à ce que la France puisse, au besoin, frapper les plus grands coups. *On se trompe*, dit Montesquieu, *si l'on croit qu'un peuple qui est en état de révolution pour la liberté, est disposé à être conquis : il est prêt, au contraire, à conquérir les autres.* Et cela est très-vrai, parce que l'étendard de la liberté est celui de la victoire, et que les temps de révolution sont ceux de l'oubli des affaires domestiques en faveur de la chose publique ; du sacrifice des fortunes, des dévouemens généreux, de l'amour de la patrie, de l'enthousiasme guerrier. Ne craignez donc pas, Messieurs, que l'énergie du peuple ne réponde point à la vôtre: craignez, au contraire, qu'il ne se plaigne que vos décrets ne correspondent pas à tout son courage !

Si la guerre dont on nous menace n'étoit relative qu'à des intérêts pécuniaires, nous pourrions alors attendre les événemens, et faire de très-grands sacrifices pour épargner le sang des citoyens ; mais, dans la circonstance actuelle, toute idée de capitulation seroit un crime de lèse-patrie. Qui sont en effet les adversaires qui nous menacent? Ce sont les ennemis de notre constitution sacrée. Que prétendent-ils ? Ils veulent par la faim, le fer et le feu, nous ravir la liberté, augmenter la prérogative royale, ressusciter les parlemens et ramener la noblesse. Quoi ! nous ravir la liberté, cet héritage céleste, plus précieux que la vie?.... augmenter la prérogative du Roi! Et! que voudroient-ils donc y ajouter?.... Quoi ! ressusciter les parlemens, ces corps orgueilleux, sanguinaires, qui achetoient le droit de vendre la justice !.... Ramener la noblesse, ce seul mot doit indigner tout homme qui apprécie la dignité de son être. Ramener la noblesse! Ah! plutôt s'ensevelir mille fois sous les décombres de cette enceinte. Mais non : dussent tous les nobles de la terre nous assaillir, ce temple ne

s'écroulera pas ; du haut de cette tribune, nous électriserons tous les Français ; les plus froids s'embraseront des flammes de notre patriotisme ; tous, versant d'une main leur or, et tenant le fer de l'autre, combattront cette race orgueilleuse, et la forceront d'endurer le supplice de l'égalité....L'égalité et la liberté sont devenues au Français aussi nécessaires que l'air qu'il respire. Souffririez-vous, Messieurs, que quelque puissance au monde les lui ravît ?

Non, nous ne tromperons pas ainsi la confiance du peuple. Elevons-nous dans cette circonstance à toute la hauteur de notre mission. Parlons à nos ministres, à notre Roi, à l'Europe, le langage qui convient aux représentans de la France. Disons aux ministres que jusqu'ici la Nation n'est pas très-satisfaite de leur conduite ;....que désormais ils n'ont qu'à choisir entre la reconnoissance publique, ou la vengeance des lois ; que ce n'est pas en vain qu'ils oseroient se jouer d'un grand peuple ;.... et que par le mot *responsabilité*, nous entendons.... *la mort*.

Disons au Roi qu'il est de son intérêt, de son très-grand intérêt, de défendre de bonne foi la Constitution ; que sa couronne tient à la conservation de ce palladium : disons-lui qu'il n'oublie jamais que ce n'est que par le peuple et pour le peuple qu'il est Roi ; que la Nation est son souverain, et qu'il est sujet de la loi.

Disons à l'Europe que les Français voudroient la paix ; mais que si on les force de tirer l'épée, ils en jetteront le foureau bien loin, et n'iront le chercher que couronnés du laurier de la victoire ; et que quand même ils seroient vaincus, leurs ennemis ne jouiroient pas du triomphe, parce qu'ils ne régneroient que sur des cadavres : disons à l'Europe que nous respecterons toutes les constitutions des divers empires ; mais que si les cabinets des Cours étrangères tentent de susciter une guerre des rois contre la France, nous leur susciterons une guerre des peuples contre les rois....Disons-lui que dix millions de Français, embrasés du feu de la liberté,

armés du glaive, de la raison, de l'éloquence, pourroient seuls, si on les irrite, changer la face du monde, et faire trembler tous les tyrans sur leurs trônes d'argile. Enfin, disons-lui que tous les combats que se livrent les peuples par ordre des despotes, ressemblent aux coups que deux amis excités par un instigateur perfide se portent dans l'obscurité; le jour vient-il à paroître, ils jettent leurs armes, s'embrassent et se vengent de celui qui les trompoit. De même, si, au moment que les armées ennemies luteront avec les nôtres, le jour de la philosophie frappe leurs yeux, les peuples s'embrasseront à la face des Tyrans détrônés, de la terre consolée, et du Ciel satisfait.

Je conclus par demander que l'Assemblée adopte à l'unanimité le projet de décret proposé : je dis à l'unanimité, parce que ce n'est que par cet accord parfait des Représentans de la Nation que nous parviendrons à inspirer aux Français une entière confiance, à les réunir tous dans un même esprit, à en imposer sérieusement à tous nos ennemis, et à prouver que lorsque la patrie est en danger, il n'existe qu'une volonté dans l'Assemblée nationale.

MESSAGE de l'Assemblée Nationale au ROI, le 29 Novembre 1791. M. VIENOT-VAUBLANC portant la parole, au nom de la Députation de vingt-quatre Membres.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

SIRE,

A peine l'Assemblée nationale a-t-elle porté ses régards sur la situation du royaume, qu'elle s'est apperçue que les troubles qui l'agitent encore, ont leur source dans les préparatifs criminels des Français émigrés.

Leur audace est soutenue par des Princes Allemands, qui méconnoissent les traités signés entr'eux et la France, et qui affectent d'oublier qu'ils doivent à cet Empire le traité de Westphalie, qui garantit leurs droits et leur sûreté.

Ces préparatifs hostiles, ces menaces d'invasion commandent des armemens qui absorbent des sommes immenses, que la Nation auroit versées avec joie dans les mains de ses créanciers.

C'est à vous, Sire, de les faire cesser; c'est à vous de tenir aux Puissances étrangeres le langage qui convient au Roi des Français. Dites-leur que par-tout où l'on souffre des préparatifs contre la France, la France ne peut voir que des ennemis; que nous garderons religieusement le serment de ne faire aucune conquête; que nous leurs offrons le bon voisinage, l'amitié inviolable d'un peuple libre et puissant; que nous respecterons leurs lois, leurs usages, leurs constitutions, mais que nous voulons que la nôtre soit respectée. Dites-leur enfin, que si des Princes d'Allemagne continuent de fa-

voriser des préparatifs dirigés contre les Français, les Français porteront chez eux, non pas le fer & la flamme, mais la liberté. C'est à eux de calculer quelles peuvent être les suites du réveil des Nations.

Depuis deux ans que les Français patriotes sont persécutés près des frontières, et que les rebelles y trouvent des secours, quel ambassadeur a parlé, comme il le devoit, en votre nom?.... Aucun.

Si les Français chassés de leur patrie, pour la révocation de l'édit de Nantes, s'étoient rassemblés en armes sur les frontières; s'ils avoient été protégés par des Princes d'Allemagne : Sire, nous vous le demandons, quelle eût été la conduite de Louis XIV? Eût-il souffert ces rassemblemens? Eût-il souffert les secours donnés par des Princes, qui, sous le nom d'alliés, se conduisent en ennemis? Ce qu'il eût fait pour son autorité, que votre Majesté le fasse pour le salut de l'empire, pour le maintien de la Constitution.

Sire, votre intérêt, votre dignité, la grandeur de la Nation outragée; tout vous prescrit un langage différent de celui de la diplomatie : la Nation attend de vous des déclarations énergiques auprès des cercles du haut et du bas-Rhin, des électeurs de Trèves, Mayence, & autres Princes d'allemagne.

Qu'elles soient telles, que les hordes des émigrés soient à l'instant dissipées. Prescrivez un terme prochain, au-delà duquel nulle réponse dilatoire ne sera reçue; que votre déclaration soit appuyée par les mouvemens des forces qui vous sont confiées; et que la Nation sache quels sont ses amis et ses ennemis. Nous reconnoîtrons à cette éclatante démarche le défenseur de la Constitution.

Vous assurerez ainsi la tranquillité de l'Empire, inséparable de la vôtre : et vous hâterez ces jours de la prospérité nationale, où la paix fera renaître l'ordre et le règne des lois, où votre bonheur se confondra dans celui de tous les Français.